

# BUDGET PRIMITIF 2019

Conseil municipal du 28 mars 2019



# LA RÉGLEMENTATION

- Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le jeudi 7 février 2019.
- Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du [cycle budgétaire annuel de la collectivité](#).
- Par cet acte, l'ordonnateur (Le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile**.



# LA RÉGLEMENTATION

- Le budget doit respecter 3 grands principes :
  - Un **équilibre** entre les dépenses et les recettes des sections « Fonctionnement » et « Investissement »
  - Une **épargne brute** (la marge) supérieure, chaque année, au montant du capital des emprunts à rembourser
  - Une **sincérité** dans l'élaboration des prévisions (prudentes et réalistes)



# LES GRANDS ENJEUX

## Maîtriser l'autofinancement

- Maîtriser les dépenses sans pénaliser le service rendu à la population
- Maîtriser les dépenses de personnel en repensant les organisations et les missions
- Conserver des recettes suffisantes sans faire peser sur les ménages une fiscalité trop forte

## Investir pour l'avenir

- Réaliser les grands investissements majeurs : maison des fêtes, centre technique municipal, écoles
- Poursuivre la modernisation des équipements municipaux et l'entretien du patrimoine (sport, Ad'Ap)
- Engager les travaux de vitalisation du centre-ville (Action « Cœur de Ville ») et de « Confluence 2030 »

## Maintenir un service public de qualité

- Mettre en œuvre les actions nouvelles nécessaires pour les Redonnais et le dynamisme de la Ville de Redon en tant que « Ville centre » (projet éducatif local, projet sportif municipal, ...)
- Poursuivre la dynamique culturelle, éducative et sportive au sein du territoire
- Maintenir un service public de haute qualité pour l'utilisateur (démarches en ligne, communication)

## Maîtriser l'endettement

- Ajuster l'emprunt nécessaire à l'autofinancement disponible
- Etablir un plan pluriannuel de financement avec une vision à long terme
- Maîtriser et optimiser les coûts futurs liés à la dette (intérêts d'emprunts)

# LES PROJETS EN COURS

- Fin 2018, la Ville a engagé 6,4 M€ de travaux et d'achats qui n'étaient pas terminés ou pas encore payés au 31 décembre.
- Ces travaux et achats seront terminés et réglés en 2019 et sont inscrits en « Restes à réaliser ». Ils n'entrent pas dans le calcul des dépenses réalisées en 2018 et sont automatiquement reportés en 2019.



# LES PROJETS EN COURS

## Principales actions 2018 inscrites en report sur le budget 2019 :

|   |          |
|---|----------|
| • Centre technique municipal                                      | 1 578 K€ |
| • Pôle d'échanges multimodal                                      | 1 471 K€ |
| • Dépenses réglées entre fin 2018 et début 2019                   | 1 009 K€ |
| • Véhicules en cours d'acquisition                                | 405 K€   |
| • Travaux sur les voiries (marchés attribués et travaux en cours) | 457 K€   |
| • Maison des fêtes  | 258 K€   |
| • Factures en attente des fournisseurs                            | 145 K€   |
| • Travaux sur les réseaux (marchés attribués et travaux en cours) | 90 K€    |

**Montant des restes à réaliser : 6 433 K€**

# LES NOUVEAUX PROJETS : L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES TRAVAUX

- Maison des fêtes (tranche 2019) 500 K€
- Centre technique municipal : hangar de stockage 255 K€
- Schéma directeur « vélo » et les liaisons douces 200 K€
- Rue de Cotard : aménagement de la rue 125 K€
- Programme de voirie 2019 120 K€
- Mail aménagé du quartier de Bellevue 60 K€
- ZAC du Châtel Haut-Pâtis : acquisitions foncières 50 K€
- OPAH / Renouvellement Urbain – Année 2019 25 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- Plateaux surélevées 270 K€  
Rues de la châtaigneraie, du chêne Milan, avenue de Beaumont, quai Jean Bart
- Mise aux normes légionnelles des équipements sportifs 103 K€
- Trottoir rue Victor Hugo 80 K€
- Croix des Marins : sécurisation et campagne de plantation 14 K€
- Analyse de la qualité de l'air dans les écoles 9 K€
- Lutte contre le frelon asiatique 7 K€
- Bâtiments communaux : entretien contre la mэрule 6 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

- Ecole Charlie Chaplin : travaux 150 K€
- Skate Park 60 K€
- Matériels pour les écoles 47 K€
- Ecole Henri Matisse : changement des chaudières 41 K€
- Travaux divers dans les écoles 34 K€
- Informatique pour les écoles et le périscolaire 32 K€
- Passage du coupon « Sports - Loisirs » à 65 € pour 750 élèves 10 K€
- Ecole Marie Curie : mise en place d'une classe « Musique » 5 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

- **Projet éducatif local:** les crédits nécessaires à la réalisation des actions du projet éducatif local seront inscrits au budget lorsque les premiers éléments de calendrier, de périmètres et d'actions à conduire seront précisés (décision modificative).



# LES NOUVEAUX PROJETS : LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

- Abbatale Saint-Sauveur : maîtrise d'œuvre et travaux 200 K€
- Greniers à sel (première tranche ) 50 K€
- Abbatale : démoussage et entretien des toitures 13 K€
- Hôtel de Ville : travaux de rénovation 13 K€
- Soutiens complémentaires aux évènements culturels 6 K€  
Amarinage, Drolatic Industry, les Musicales, Festival de Jazz
- Chapelle de la Salette : travaux d'amélioration dans les locaux 5 K€
- Tour de Bretagne des véhicules anciens 2 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : LE SPORT

- Stade du Pâtis : réaménagement de deux terrains en herbe avec éclairage 720 K€
- Equipements sportifs : travaux de rénovation et d'entretien 36 K€
- Renforcement des modules de sports pour les écoles 8 K€
- Projet sportif municipal : actions 2019 3 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

- Ecole Henri Matisse : ascenseur accessible PMR 110 K€
- Rue Beaumanoir : 2 cabines de WC automatiques (dont 1 PMR) 60 K€
- Rue Richelieu : 1 cabine de WC automatique (accessible PMR) 40 K€
- Gymnase Henri Matisse : rampe extérieure 34 K€
- Ecole Henri Matisse : WC accessible PMR et rampe 33 K€

**#accessibleatous**



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



# LES NOUVEAUX PROJETS : LA VITALISATION DU CENTRE-VILLE

- Acquisition d'un local (boutique à l'essai ou éphémère) 120 K€
- Aménagement urbain dans l'hyper-centre 120 K€
- Signalétique et jalonnement 55 K€
- Aides aux travaux pour les commerces (accessibilité) 15 K€
- Budget participatif 12 K€



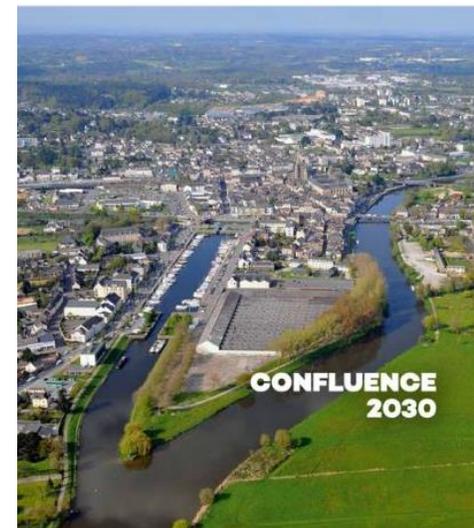
# LES NOUVEAUX PROJETS : CONFLUENCE 2030

- Actions 2019

60 K€

La répartition des coûts se fait sur la base de 60 % pour Redon Agglomération, 30 % pour la Ville de Redon et 10 % pour Saint-Nicolas de Redon conformément à la maquette financière validée chaque année.

- Programmation du projet urbain
- Animation et de concertation
- Communication



# LES NOUVEAUX PROJETS : ECONOMIE, SOCIAL ET TOURISME

- Equipements du camping 5,5 K€
- Accompagnement social du chantier d'insertion 4 K€



# LES NOUVEAUX PROJETS : FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- Nouveaux matériels et aménagement pour le CTM 270 K€
- Extension de la capacité de stockage informatique 19 K€
- Nouveaux copieurs 13 K€
- Reprise de concessions au cimetière de Galerne 11 K€

# LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

Achats

765 K€

Etudes / participations

94 K€

Travaux

3 828 K€

11 226 K€

de dépenses  
d'équipements

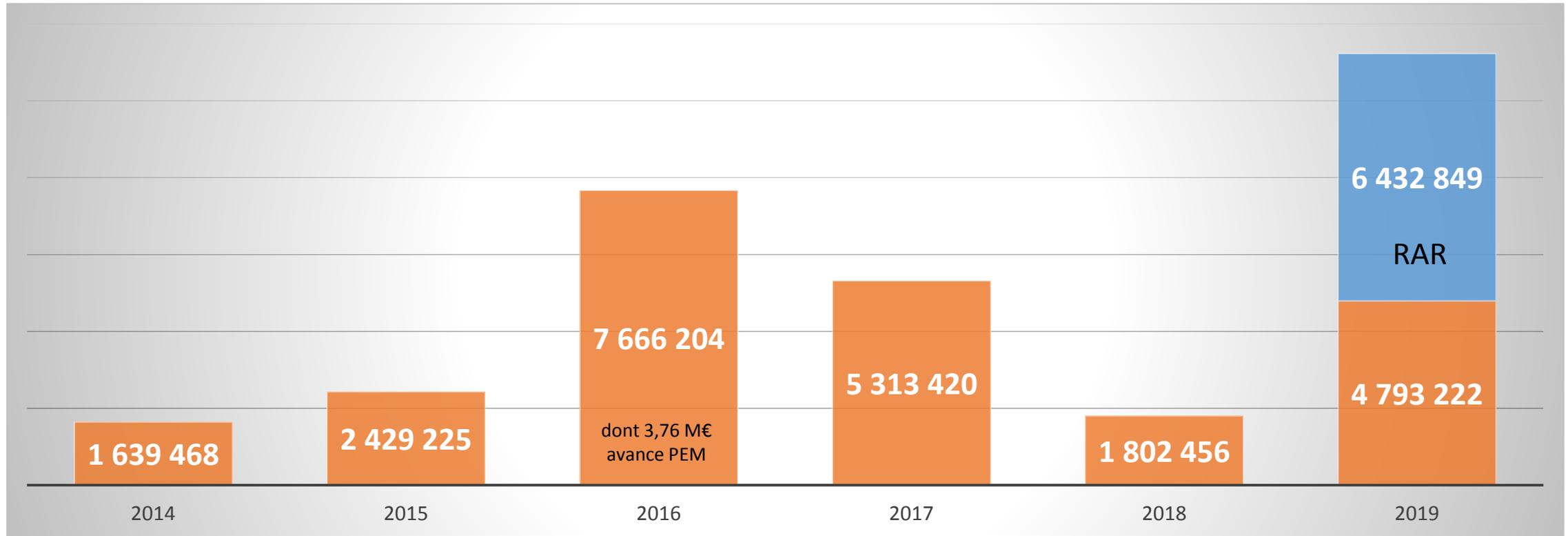
Avances et acomptes

105 K€

Restes à réaliser  
6 433 K€



# ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

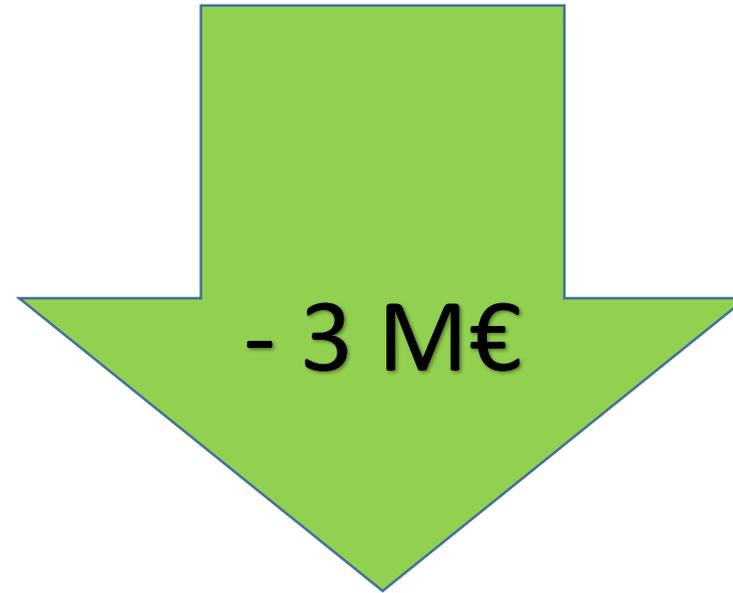


30 M€ d'investissement

# EVOLUTION DE 2014 À 2018 DU PATRIMOINE



**Investissement**



**Endettement**

2014 – 2018

# LE BUDGET 2019 : LE FONCTIONNEMENT

| Dépenses                    |                   | Recettes               |                   |
|-----------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 2 645 254         | Atténuation de charges | 90 000            |
|                             |                   | Produits des services  | 546 700           |
| Charges de personnel        | 6 600 000         | Impôts et taxes        | 9 490 968         |
| Autres charges              | 1 853 300         | Dotations              | 2 569 197         |
| Charges financières         | 436 876           | Autres produits        | 437 470           |
| Charges exceptionnelles     | 68 293            | Produits financiers    | 8 440             |
| Virement à l'investissement | 1 090 086         | Produits exceptionnels | 54 607            |
| Dépenses d'ordre            | 664 191           | Recettes d'ordre       | 160 618           |
| <b>Total</b>                | <b>13 358 000</b> | <b>Total</b>           | <b>13 358 000</b> |

# LE BUDGET 2019 : L'INVESTISSEMENT

| Dépenses                 |                   | Recettes                      |                   |
|--------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| Dépenses d'équipement    | 11 226 071        | Subventions d'investissement  | 4 243 288         |
|                          |                   | Emprunts                      | 3 900 000         |
|                          |                   | Dotations (dont résultat N-1) | 2 297 214         |
|                          |                   | Immobilisations en cours      | 100 063           |
| Emprunts et dette        | 888 600           | Immobilisations financières   | 33 456            |
| Comptabilité rattachée   | 62 000            | Comptabilité rattachée        | 62 000            |
| Taxe d'aménagement       | 15 711            | Virement du fonctionnement    | 1 090 086         |
| Avance au photovoltaïque | 192 000           | Résultat positif N-1          | 154 702           |
| Dépenses d'ordre         | 160 618           | Recettes d'ordre              | 664 191           |
| Opérations patrimoniales | 420 000           | Opérations patrimoniales      | 420 000           |
| <b>Total</b>             | <b>12 965 000</b> | <b>Total</b>                  | <b>12 965 000</b> |

# L'AUTOFINANCEMENT

| <b>Dépenses de fonctionnement</b> |            | <b>Recettes de fonctionnement</b> |            |
|-----------------------------------|------------|-----------------------------------|------------|
| Dépenses réelles                  | 11 603 723 | Recettes réelles                  | 13 197 382 |
| Autofinancement                   | 1 593 659  |                                   |            |

| <b>Dépenses d'investissement</b> |            | <b>Recettes d'investissement</b> |           |
|----------------------------------|------------|----------------------------------|-----------|
| Dépenses réelles                 | 12 384 382 | Recettes réelles                 | 6 890 723 |
|                                  |            | Besoin de financement            | 5 493 659 |

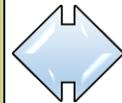
Emprunt nécessaire :  $5\,493\,659 - 1\,593\,659 = 3\,900\,000$

# L'AUTOFINANCEMENT

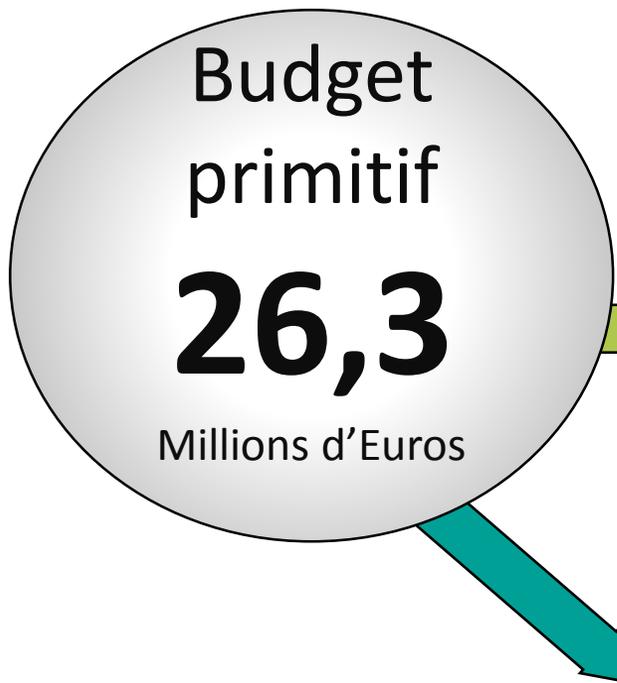
Besoin de financement  
5,5 M€



Autofinancement  
1,6 M€



Emprunt  
3,9 M€



Budget primitif

**26,3**

Millions d'Euros

Investissement

**13,0**

Millions d'Euros



Equipements : 11 226 K€



Remboursement dette : 889 K€



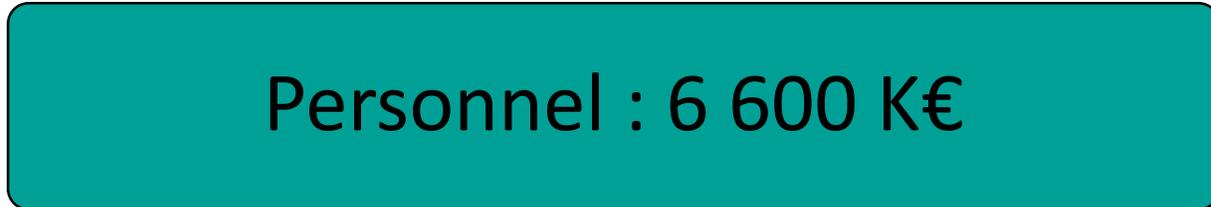
Autres : 208 K€

Dépenses d'ordre : 643 K€

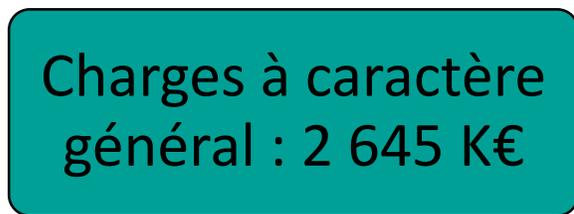
Fonctionnement

**13,4**

Millions d'Euros



Personnel : 6 600 K€



Charges à caractère général : 2 645 K€



Charges financières  
437 K€



Gestion courante  
1 853 K€



Autres : 68 K€

Dépenses d'ordre : 1 754 K€



# CONCLUSION

Malgré :

- une **baisse des dotations de l'Etat** de plus de 600 K€ par an par rapport à la situation de 2013.
- des **difficultés à anticiper les financements des tiers publics** (Régions, **Départements**, ...) soumis aux mêmes contraintes en matière de réduction des financements de l'Etat.
- des **contraintes d'une Ville « centre »** sans les financements associés : PACS, carte d'identité, équipements et associations accueillant des non-Redonnais.



# CONCLUSION

Réalise des investissements et des équipements importants depuis 2014 qui ont permis d'enrichir le patrimoine

Conduit des actions nouvelles et développe l'action municipale

A des recettes dynamiques et des dépenses maîtrisées malgré une stabilité des taux depuis 5 ans.

Se désendette depuis plusieurs années avec une dette entièrement sécurisée suite à la renégociation de 2016.

